



DOSSIER DE

SÉANCE PLÉNIÈRE

08.10.26



P.03

Discours liminaire Kévin Faure

P.04

Mesures d'urgence pour l'agriculture

P.05 - 06

Sécurité civile et adaptation au climat

P.07 - 08

Collèges : dotation 2027, canicules et prix de la cantine

P.09

Accès au logement social

P.10 - 11

Budget 2026 : décision modificative n°1

P.12

Question écrite : statistiques de la MDPH

DISCOURS LIMINAIRE DE KÉVIN FAURE

ÉCOUTER, PROTÉGER, PRÉPARER

En ouverture de séance, Kévin Faure a rendu hommage, au nom du groupe, à Pierre Faucher, ancien maire d'Ergué-Gabéric, et à Marcel Dantec, ancien maire du Relecq-Kerhuon, tous deux anciens conseillers généraux.

Face aux crises et aux difficultés budgétaires, il a fixé trois responsabilités aux élu-es du Département : écouter, protéger, préparer.

Écouter la jeunesse

Lycéens, étudiants, enseignants et parents se mobilisent depuis plusieurs jours, et des élu-es du groupe étaient à leurs côtés. Enseignants non remplacés, incertitudes de Parcoursup, difficulté à se loger, précarité, santé mentale : leur inquiétude est réelle. Kévin Faure condamne sans ambiguïté les violences, dont une proviseure blessée et des sapeurs-pompiers agressés à Brest. Mais il refuse qu'elles effacent les revendications de milliers de personnes, et que la mobilisation soit qualifiée de « guérilla urbaine ». Sa méthode : écouter avant de caricaturer, dialoguer avant de disqualifier.

Protéger les familles et l'eau

La précarité progresse en Finistère, alertent les associations et les professionnels de terrain. Le Département doit rester un bouclier social : le groupe s'oppose donc à la hausse du prix de la restauration scolaire dans les collèges.

Face à la sécheresse (barrage du Drennec rempli à moins de 40 %, ouverture envisagée des vannes de fond du lac de Brennilis), Kévin Faure propose de demander au Préfet d'étudier sans délai tous les moyens d'alerte, y compris FR-Alert, qui envoie un message à tous les téléphones présents dans une zone. Objectif : que touristes, saisonniers et nouveaux habitants sachent aussi que la pénurie d'eau est proche.

Préparer le Finistère de demain

Kévin Faure pose la question : quel Finistère voulons-nous dans cinq, dix ou vingt ans ? Agriculture, collèges, vieillissement et EHPAD, climat, ressource en eau : gouverner, c'est prévoir. Il regrette l'arrêt du soutien à l'agence d'urbanisme, outil d'observation du territoire, et rappelle les missions d'information proposées par le groupe sur les EHPAD (2022) et les collèges (2025) et refusées par l'exécutif.

Il propose que l'assemblée parle d'une seule voix sur trois sujets : la protection de l'eau dans les Monts d'Arrée, après le retrait de neuf communes des zones vulnérables aux nitrates ; l'avenir de l'Afpa de Morlaix ; le financement de la décentralisation.

Enfin, face à la brutalisation des mots et des rapports politiques, il appelle à remettre de l'apaisement, du respect et du fond dans les débats.



Présider un Département, ce n'est pas simplement financer ce qui arrive sur la table. C'est voir venir ce qui arrivera demain. Et c'est commencer aujourd'hui à s'y préparer.



Kévin FAURE
Conseiller départemental
Président du groupe
Finistère & Solidaires

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE : MESURES D'URGENCE POUR L'AGRICULTURE

Interventions : Kévin FAURE, Nathalie SARRABEZOLLES



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Le Département débloque 3,8 millions d'euros d'aides d'urgence pour les agriculteurs et agricultrices touchés par la sécheresse et les canicules de l'été, en doublant l'enveloppe du fonds de réarmement agricole de l'État. Finistère & Solidaires a voté pour, en demandant de passer enfin de l'urgence à un soutien durable.

Kévin Faure : passer l'hiver, puis construire l'avenir

Ces aides doivent arriver vite dans les fermes qui en ont le plus besoin : « Pour qu'une agriculture dure et vive en Finistère, il faut d'abord qu'elle passe l'hiver. » Mais une aide de trésorerie, si elle peut éviter une cessation d'activité, ne suffit pas à améliorer le revenu, à réduire les charges ou à adapter une exploitation au changement climatique. D'autant que le plan de rebond annoncé par le gouvernement ne figure pas dans le projet de loi de finances 2027.

Le président du groupe attend des réponses précises. Plus d'exploitations aidées, ou des montants plus élevés pour celles déjà retenues par l'État ? Selon quel barème, à quelle date ? Quelles priorités le Département défendra-t-il dans le groupe de travail piloté par les services de l'État ? Il demande un bilan détaillé, présenté aux élu·es, et s'inquiète du recul des soutiens aux acteurs de terrain (chiffres ci-contre).

Préparer 2027

On peut travailler dans l'agriculture et avoir besoin du RSA pour vivre. Le groupe demande des moyens durables au budget 2027 pour l'accès aux droits, l'accompagnement humain et l'adaptation des fermes, avec la Région et les organisations agricoles.

Nathalie Sarrabezolles : après l'urgence, défendre la PAC

Elle nous a rappelé que ces aides compensent le désengagement de l'État : quand la crise frappe, c'est le Département, donc les Finistériennes et les Finistériens, qui paie au bout du compte.

Elle a alerté sur le projet de budget européen 2028-2034. La Commission propose de fondre la politique agricole commune (PAC) et la politique de cohésion, qui finance l'aménagement des territoires ruraux, l'emploi, l'insertion ou la pêche, dans un fonds unique piloté par chaque État. Pour la France, l'enveloppe annoncée est d'environ 90 milliards d'euros, et le texte européen n'oblige pas les États à y associer les collectivités. Pour l'élue, cette mise en concurrence des politiques menace l'équilibre des territoires ruraux et périphériques comme le Finistère.

Elle demande au gouvernement de défendre un budget propre pour la PAC, de refuser que la cohésion serve de variable d'ajustement et d'associer enfin les collectivités, en première ligne face aux crises. Seize États ont signé en mai une déclaration commune des « Amis de la cohésion » : la France n'en fait pas partie.

Elle propose à l'assemblée de porter ce message collectivement auprès du gouvernement.

Les chiffres clés

- **Aide d'urgence : 3,8 M€ du Département, qui double l'enveloppe de l'État**
- **Budget agricole du Département : baisse de 28 % entre 2022 et 2024**
- **Solidarité Paysans : baisse de 50 % en trois ans ; CIVAM : plus de subvention depuis 2023**
- **GAB et MAB : 6 000 € de moins chacun en 2025**
- **RSA : plus de 7 non-salariés agricoles allocataires sur 10 travaillent (MSA)**
- **PAC et cohésion : environ 90 Md€ pour le futur plan français, sous réserve des négociations**

TOUTES COMMISSIONS

SÉCURITÉ CIVILE : SAPEURS-POMPIERS ET DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

Intervention : Kévin FAURE



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Kévin Faure a salué l'engagement des sapeurs-pompiers, dont près de 200 sont partis cet été en renfort dans d'autres départements. En juillet et août, le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) a réalisé 10 765 interventions, dont 369 pour des feux de forêts et d'espaces naturels, 82 % de plus qu'en 2025.

Le risque change de dimension. Il est désormais diffus sur tout le Finistère : les trois massifs les plus sensibles ne représentent plus que 16,5 % des interventions de l'été. Et la saison s'allonge : le feu du Ménez Hom a commencé fin juin, un incendie important a touché Saint-Nic début octobre.

Le groupe soutient le renforcement des moyens : recrutements, formations, véhicules, prévention. Mais ces besoins deviennent structurels. Le Département consacre déjà 34 millions d'euros au SDIS, et le rapport prévoit de solliciter davantage les communes en 2027. L'hélicoptère Morane 29, près de 400 000 euros par an partagés avec l'État, sera loué dès le 24 juin.

Kévin Faure demande à l'État une programmation pluriannuelle, des moyens aériens répartis sur tout le territoire et une clarification du financement des SDIS par la TSCA (taxe sur les contrats d'assurance) : 200 millions d'euros par an annoncés le 2 octobre, 140 à 150 millions quatre jours plus tard.



On peut soutenir totalement les sapeurs-pompiers et considérer en même temps que l'État doit exercer ses responsabilités. Ce sont même deux choses parfaitement complémentaires.



Kévin FAURE
Conseiller départemental
Président du groupe
Finistère & Solidaires

Les chiffres clés

- **10 765 interventions du SDIS en juillet et août 2026**
- **369 feux de forêts et d'espaces naturels cet été : +82 % en un an**
- **Environ 218 feux par an depuis 2022, contre 125 en moyenne de 2015 à 2021**
- **15 228 interventions et actions sur le littoral cet été : +70 %**
- **34 M€ du Département pour le SDIS : +35 % depuis le début du mandat**
- **Hélicoptère Morane 29 : près de 400 000 € par an, au moins 100 000 € de plus en 2027**

TOUTES COMMISSIONS

PACTE FINISTÈRE : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Intervention : Joëlle HUON



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Accompagner les conséquences. Et agir sur les causes ?

Deux appels à projets du Pacte Finistère étaient soumis au vote, dotés chacun de 500 000 euros : « Générateurs électriques » et « Climatisation & adaptation des bâtiments ». Joëlle Huon les juge nécessaires face à la chaleur et à la sécheresse. Mais elle a posé une question de fond : le Département agit-il seulement sur les conséquences du changement climatique, ou aussi sur ses causes ?

Au-delà des 500 000 arbres

Le plan des 500 000 arbres va dans le bon sens, reconnaît l'élue. « Mais soyons lucides : aussi important soit-il, ce chiffre peut-il à lui seul être à la hauteur de l'ampleur du défi climatique ? » La question est donc celle d'une stratégie globale et de la résilience du territoire.

Bâtiments et routes, premiers leviers

Le Département possède des collèges, des bâtiments administratifs, des équipements publics. Joëlle Huon demande que leur rénovation intègre systématiquement le confort d'été : végétalisation, ombrage, désimperméabilisation des sols, récupération de l'eau de pluie, énergies renouvelables. Même exigence pour les routes : limiter les îlots de chaleur, mieux gérer les eaux pluviales, faire place à la végétation.

Des critères climat dans le Pacte

À travers le Pacte, le Département aide les communes et les territoires à investir. L'élue propose une nouvelle fois d'y introduire progressivement des critères environnementaux : performance énergétique, gestion de l'eau, végétalisation, sobriété foncière, empreinte carbone. Non pour pénaliser les territoires, mais pour encourager les projets les plus vertueux et les plus résilients.

Des objectifs mesurables

Pour réduire son empreinte carbone, le Département doit se fixer des objectifs mesurables sur son propre patrimoine : énergie des bâtiments, déplacements, véhicules, achats publics, matériaux, travaux routiers. Et une trajectoire : où en est-il, où veut-il être dans cinq, dix ou quinze ans, avec quels moyens ? « Notre responsabilité collective est désormais de passer d'une logique de réaction à une véritable politique d'anticipation et de résilience. »

Les chiffres clés

- 2 appels à projets de 500 000 € chacun, financés sur le fonds de réserve du Pacte
- 25 000 € d'aide maximum par projet
- Fin mai 2026 : la canicule la plus précoce de l'histoire du Finistère. En juin : la plus intense (rapport du Département)



Le Pacte Finistère peut ainsi devenir un véritable outil au service de notre stratégie climatique, en faisant de chaque euro investi par le Département un levier supplémentaire pour préparer notre territoire aux changements à venir.



Joëlle HUON

Conseillère départementale
Élue du canton de Plouigneau
Finistère & Solidaires

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE, CULTURE, SPORT ET ASSOCIATIONS

SOUTIEN AUX COLLÈGES : DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2027 ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Interventions : Ismaël DUPONT, Frédérique BONNARD



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Ismaël Dupont a dénoncé le choix d'augmenter encore le prix de la cantine au collège, en pleine crise du pouvoir d'achat.

La cantine toujours plus chère

Carburant, alimentation, logement, études, mutuelles et assurances : l'inflation frappe durement les familles finistériennes, alors que salaires et minima sociaux stagnent. Pourtant, le repas au collège passera à 3,77 € en 2027 (+1,7 %). En 2021, il coûtait 3,19 €. En six ans, chaque repas coûte donc près de 60 centimes de plus aux familles.

Pour le Département, cette hausse représente environ 135 000 euros de recettes supplémentaires par an. Ismaël Dupont pose la question : en avait-il vraiment besoin, alors que cet argent est payé par des parents dont beaucoup sont déjà en difficulté ?

Une tarification selon les revenus

Le bouclier tarifaire permet aux élèves boursiers de manger pour 2 € le repas. C'est utile. Mais de nombreuses familles non boursières ont, elles aussi, du mal à boucler les fins de mois. Le groupe défend une tarification progressive, proportionnelle aux revenus des familles. L'enjeu : qu'un maximum de collégiens puissent manger à la cantine, chaque midi, un repas équilibré, sain et bon.

Grandir, c'est aussi découvrir le monde

Pour accueillir les élèves de 6e, le Département offre des gourdes floquées et un livre. Ismaël Dupont aurait préféré qu'il soutienne des séjours d'intégration avec nuitée, comme le proposait Bernard Pelleter dès décembre 2023 : ils renforcent la cohésion des classes et l'autonomie des élèves.

Il alerte aussi sur le coût des voyages scolaires, de plus en plus lourd pour les familles, alors que les fonds sociaux de l'État se réduisent. Pour beaucoup d'enfants qui ne quittent jamais leur ville ou leur village, ces voyages ouvrent de nouveaux horizons.

Les chiffres clés

- **3,77 € : le prix du repas au collège en 2027**
- **3,19 € : le prix du repas en 2021**
- **Près de 60 centimes de plus par repas en six ans**
- **Environ 135 000 € de recettes en plus par an pour le Département**



Un certain nombre d'enfants boursiers bénéficient du bouclier tarifaire avec des repas à 2 €, mais des familles ne bénéficiant pas des bourses ont aussi souvent aujourd'hui des problèmes à boucler les fins de mois.



Ismaël DUPONT
Conseiller départemental
Élu du canton de Morlaix
Finistère & Solidaires

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE, CULTURE, SPORT ET ASSOCIATIONS

Frédérique Bonnard a rapproché deux rapports que l'ordre du jour sépare.

Dans le premier, consacré au Pacte Finistère, l'exécutif écrit que la canicule de fin mai a été la plus précoce de l'histoire du Finistère, et celle de juin la plus intense. Il en tire une conclusion que le groupe partage : aider les communes à rafraîchir leurs bâtiments, écoles et crèches comprises.

Dans le second, consacré aux collèges, le mot « chaleur » n'apparaît pas. Pourtant, fin mai et en juin, les collégiens étaient en classe puis en salle d'examen, et les agents du Département à leur poste, y compris en cuisine. Le Département aide les autres collectivités à adapter leurs bâtiments, mais oublie les siens, alors qu'il est propriétaire de 62 collèges.

Trois propositions plutôt que des climatiseurs

Refusant de « répondre au dérèglement climatique en l'aggravant », Frédérique Bonnard formule trois propositions :

- un état des lieux avant l'été prochain : quels collèges, quelles salles, quelles cuisines ont dépassé 30 °C en juin, seuil à partir duquel l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) parle de risque pour la santé ? Depuis le décret du 27 mai 2025, l'employeur doit évaluer le risque chaleur pour ses agents ;
- une ligne dédiée dans l'appel à projets « travaux à l'initiative des collèges » : stores extérieurs, brasseurs d'air, ombrage, végétalisation des cours ;
- la part des 224 millions d'euros du plan collèges consacrée à la protection contre les canicules.

La sécurité commence dans la salle de classe

Le rapport prévoit 400 000 euros pour la vidéoprotection. Le groupe ne le conteste pas, mais rappelle qu'« une caméra enregistre ce qui a déjà mal tourné ». En s'appuyant sur le rapport Bonnemaïson de 1982 (« prévention, répression, solidarité ») et sur les travaux d'Éric Debarbieux, ancien délégué ministériel à la prévention des violences scolaires, l'élue rappelle que l'état des bâtiments fait partie du climat scolaire, et qu'un bon climat scolaire fait reculer la violence.



Pour nous, la sécurité ne commence pas au portail d'entrée. Elle commence dans la salle de classe : une pièce où l'on respire, des adultes qui ne sont pas à bout, des élèves qui constatent que l'institution prend soin d'eux.



Frédérique BONNARD
Conseillère départementale
Élue du canton de Brest-5
Finistère & Solidaires

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TERRITOIRES

ACCÈS AU LOGEMENT : SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Intervention : Kévin FAURE



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

Le groupe vote les 3 millions d'euros supplémentaires pour Finistère Habitat, l'office public de l'habitat du Département. Ils permettront de soutenir la création 276 logements ou places. Kévin Faure a salué l'effort engagé depuis 2022 : 30 millions d'euros au total pour renforcer les fonds propres du bailleur.

Mais il rappelle pourquoi cet effort est devenu indispensable. À l'inflation, à la hausse du taux du Livret A et des coûts de construction s'ajoute une décision politique : la réduction de loyer de solidarité (RLS), créée en 2018 par le gouvernement d'Édouard Philippe pour réduire les dépenses d'APL, en obligeant les bailleurs sociaux à baisser leurs loyers. Finistère Habitat estimait dès 2018 son manque à gagner à environ 4 millions d'euros par an.

La RLS a privé les bailleurs sociaux finistériens d'environ 55 millions d'euros : près de 17 millions pour Finistère Habitat, 23 millions pour Brest Métropole Habitat et 15 millions pour l'OPAC de Quimper Cornouaille. L'investissement supplémentaire du Conseil Départemental ne fait ainsi que réparer une partie des dégâts des décisions nationales.



Les difficultés des bailleurs sociaux ne sont pas tombées du ciel. Il y a eu l'inflation, bien sûr. Il y a eu la hausse du Livret A et celle des coûts de construction. Mais il y a aussi eu des décisions politiques.



Kévin FAURE
Conseiller départemental
Président du groupe
Finistère & Solidaires

AUTRES DÉLIBÉRATIONS

Modification de la composition des commissions



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

BUDGET 2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

MDPH : la rapidité ne suffit pas, ce qui compte, c'est l'accès aux droits

Intervention : Matthieu STERVINO

Membre de la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), l'instance qui statue sur les demandes déposées à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), Matthieu Stervinou a relayé une alerte venue du terrain.

Depuis plusieurs semaines, familles, orthophonistes, psychologues et autres professionnel·les signalent une multiplication des refus, notamment pour l'accompagnement d'élèves par une AESH (accompagnant·e d'élève en situation de handicap). Les enfants concernés présentent souvent des troubles du neurodéveloppement ou des troubles sévères des apprentissages, avec des besoins établis et un suivi ancien. Les refus renvoient le plus souvent à des aménagements pédagogiques ou à un renforcement des soins, alors même que ces réponses sont déjà en place.

Un taux d'accord en recul de près de 16 points

Le rapport d'activité 2025 de la CDAPH confirme ces alertes : le taux d'accord global est passé de 84,5 % en 2020 à 68,8 % en 2025. Dans le même temps, la part des dossiers « vus sur liste » progresse fortement : pour ces dossiers, les membres de la commission ne disposent que d'un numéro, d'une date et de la proposition des services, sans information sur la situation de la personne.

Des délais en baisse, une vigilance sur la qualité

La rapidité ne peut pas être le seul indicateur. Les conséquences des refus sont concrètes : scolarités partielles, temps de classe écourtés, déscolarisations de fait, parents contraints de réduire leur activité professionnelle. Le groupe suit ce dossier de près : en février 2026, Isabelle Maugeais alertait déjà sur la baisse du taux d'accord et la multiplication des dossiers déclarés irrecevables.

Quatre questions au Président du Département (voir annexe 1)

- **Comment expliquer la baisse du taux d'accord depuis 2020 ?**
- **Les critères d'attribution ont-ils évolué ? Si oui, dans quel sens et sur quelle base ?**
- **Existe-t-il une analyse des motifs de refus et de leur évolution depuis trois ans ?**
- **Combien de recours ont été déposés en 2024 et en 2025, et avec quel taux de succès ?**



Une décision rendue en trois mois n'est pas nécessairement une bonne décision : pour une famille, une mauvaise décision rapide reste une mauvaise décision. Ce qui compte, c'est l'effectivité des droits.



Matthieu STERVINO
Conseiller départemental
Élu du canton de Quimper-2
Finistère & Solidaires

BUDGET 2026 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Intervention : Pauline DOGUÉ

Des engagements affichés. Et les moyens ?

Au lendemain des Assises régionales de l'éducation à l'environnement, et alors que l'assemblée renouvelait son engagement dans la Charte régionale pour une éducation à l'environnement et au développement durable en Bretagne, Pauline Dogué a interrogé la cohérence entre les engagements du Département et ses choix concrets.

Un outil de prévention face au dérèglement climatique

Fortes chaleurs, tensions sur l'eau, risques d'incendie : l'été 2026 a rappelé la nécessité d'adapter les territoires. Le Finistère est placé en crise sécheresse depuis le 7 août, et le Département lui-même fait de la baisse de la consommation d'eau un objectif de son plan Finistère eau potable. Pour l'élue, les restrictions ne suffisent pas : il faut faire évoluer durablement les comportements, et c'est précisément le rôle de l'éducation à l'environnement.

Des structures de terrain fragilisées

Depuis plusieurs années, les associations qui font vivre cette éducation ont vu leur soutien départemental diminuer ou disparaître. Conséquences : actions réduites ou abandonnées, projets scolaires interrompus, fin de certaines interventions dans les collèges (une compétence du Département), emplois supprimés, et un sentiment d'isolement chez les acteurs de terrain.

Des réponses attendues sur l'appel à projets

Le Département a annoncé en mars la relance d'un appel à projets dédié au second semestre 2026. Pauline Dogué demande son montant, sa date de lancement, ses critères d'éligibilité, et la manière dont les structures présentes depuis des années retrouveront de la visibilité. Elle plaide pour des conventions pluriannuelles d'objectifs et des moyens, plus adaptées que des appels à projets ponctuels à des enjeux de long terme.

Une question de priorités

Le Département sait mobiliser des moyens importants quand il le juge prioritaire : 3,8 millions d'euros pour les agriculteurs touchés par la sécheresse et la canicule, mesure nécessaire, ou encore la vidéoprotection. Les projets d'éducation, eux, coûtent peu au regard de ce qu'ils permettent d'éviter.

Des soutiens supprimés ou réduits

- Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne : 5 000 € en 2022, plus rien depuis
- Sur un air de terre : 7 650 € en 2022, 3 500 € en 2023, plus rien depuis
- Centre d'étude du milieu d'Ouessant : 18 000 € en 2022 et en 2023, plus rien depuis
- Maison des minéraux : baisse de 25 % en 2025
- Appel à projets éducation à l'environnement suspendu en 2025



Je souhaite que cet engagement ne reste pas seulement une signature, mais qu'il se traduise par une véritable politique départementale d'éducation à l'environnement construite avec les acteurs de terrain, inscrite dans la durée et dotée de moyens à la hauteur des enjeux.



Pauline DOGUÉ
Conseillère départementale
Éluë du canton de Brest-2
Finistère & Solidaires



Vote CONTRE

de Finistère et Solidaires

La décision modificative du budget 2026

ANNEXE 1 : QUESTION ÉCRITE



Quimper, le 25 septembre 2026

Séance plénière du 8 octobre 2026

Question écrite

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir communiquer à l'assemblée départementale les statistiques suivantes, concernant l'activité de la MDPH depuis 5 ans et jusqu'en août 2026 :

- Evolution du taux d'accord pour l'accompagnement par un ou une AESH (mutualisé et individualisé), pour l'AAEH et ses compléments, pour l'AAH
- Evolution du nombre de RAPO
- Evolution du nombre de dossiers irrecevables

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Matthieu STERVINO

Conseiller départemental du canton de Quimper-2



DOSSIER DE

SÉANCE PLÉNIÈRE

08.10.2026

CONTACT PRESSE :

Julie FRADIN

Groupe Finistère & Solidaires

julie.fradin@finistere.fr

